

DRH : « Les salariés comprendront le GEL des salaires ... » ?

La direction a consulté les salariés...lesquels ?

Durant la première réunion de négociation « NAO 1 » le mercredi 7 avril, la direction a terminé la réunion en affirmant qu'elle avait, elle aussi, consulté les salariés et conclut :

- « Les salariés comprendront que l'on pratique une modération salariale cette année ... Et donc aucune augmentation n'est prévue cette année. »
- La direction ne reconnaît pas le décalage de salaire entre les hommes et les femmes : « qui seraient lié au fait que les femmes ne se projettent pas sur des fonctions managériales... ». Selon la direction les femmes seraient donc les responsables de leur propre discrimination. Pour l'égalité, il faudrait encore attendre
- La direction ne reconnaît pas non plus l'existence de salaires anormalement bas par catégorie d'indice : ce qui là encore « serait lié à l'historique du salarié »
- « Cela dépend de la performance » qui serait le seul critère valable pour augmenter les salariés selon la DRH.

Nous laissons les salariés juges de ces quelques morceaux choisis de l'argumentaire RH.

Les propositions CGT :

Vos représentants SNGG CGT ont défendu et rappelé le travail des salariés en 2020 malgré les difficultés hors norme. L'activité n'a pas cessé, le centre de Massy est à l'objectif et reste bénéficiaire.

Les écarts de salaires s'accroissent : Les augmentations ont privilégié en 2020 les cadres dirigeants dont la moyenne des augmentations a été de 3,2% (soit plus 500€ mensuel). Parmi les 31 promus (dont une seule non-cadre), les C3 ont eu les plus fortes progressions en moyenne (14,3%) :

La CGT a demandé une augmentation de 3% pour tous en 2021

La DRH ressort le prétexte de « la crise » pour geler les salaires. Mais les perspectives 2021 s'améliorent après un point bas en 2020 selon la DG. Elle ose même invoquer le coût du PSE : les salariés non licenciés devraient ils payer un PSE au motif contestable et qui pouvait être évité ?

Nous avons aussi demandé la **compensation des frais liés au télétravail** : Là encore, refus de la DRH : « des frais, quel frais ? ». Et la mise en place du forfait mobilité durable ? « Nous y sommes favorables, mais... pas le temps de s'en occuper... »

SONDAGE ! Vos réponses.

La direction prétend connaître l'avis des salariés. **Les réponses à notre sondage montrent au contraire l'attente de mesures fortes sur les salaires, l'égalité F/H, les bonus** ([consulter les résultats](#)).

Prochaine réunion le 13 avril à 14H

Pour refuser un nouveau gel des salaires (après 2015, 2016, 2019), nous vous invitons à participer à une visio générale

Mardi 13 avril de 10H00 à 11H00

[Connectez vous sur ce lien Teams](#)



le **SNGG CGT, un espace pour agir**